



Tarbes, le 22 décembre 2011

Références à rappeler :
Entreprise : 777143330

Exp: MSA Midi-Pyrénées Sud 22, rue de Cronstadt 65022 TARBES CEDEX
103069

SABATHIE ROBERT JACQUES JULES
2 RUE DES PLATANES
65800 ORLEIX

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons votre déclaration de salaires (DS) du **4ème trimestre 2011**.

Nous vous remercions d'apporter le plus grand soin à la vérification et à l'établissement de cette DS; Pour vous aider à la garnir, vous trouverez sur le site de la MSA : www.msa-mps.fr, une notice explicative

Cette déclaration doit être retournée au plus tard le **10 janvier 2012 que vous ayez ou non employé de la main d'œuvre au cours du trimestre**. Dans ce dernier cas, il est important de préciser la (ou les) date(s) de sortie de votre (ou vos) salarié(s).

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction

INFORMATIONS

A partir du 01/12/2011 : le salaire minimum de croissance est porté à **9,19 € de l'heure**

Attention :

Pour respecter l'obligation liée à la déclaration préalable à l'embauche, vous devez déclarer vos salariés :

- au plus tôt -> 8 jours avant la date d'embauche,
- au plus tard -> dans les instants qui précèdent l'embauche,

- par fax

- par internet

- ou par courrier en recommandé avec accusé de réception, le dernier jour ouvrable précédant l'embauche.

Depuis le 15 novembre 2011, aucune déclaration d'embauche n'est prise par téléphone.

Faites vos déclarations de salaires par Internet
C'est rapide, c'est simple et entièrement sécurisé
Rendez vous sur le site de votre MSA : www.msa-mps.fr